Bien que les défis initiaux aient pu ralentir certains projets, nous avons su rattraper le retard en priorisant les investissements stratégiques, contribuant ainsi à réduire notre budget de fonctionnement.
Actuellement, les actifs mobiliers et immobiliers de la commune atteignent 34 millions d'euros, tandis que la dette s'élève à 2,1 millions d'euros, **soit 715 euros** par habitant, en dessous de notre strate (788 euros). Le budget 2024 affiche un excédent de 2 millions d'euros dans sa section de fonctionnement. Nous pourrions alors choisir de rembourser la totalité de notre dette, mais avec des emprunts à des taux bas (déjà renégociés), il est plus judicieux de poursuivre cette gestion.

Nos services municipaux (à l'exception du nettoyage des rues) sont gérés en régie directe, ce qui explique une part significative de notre budget de fonctionnement liée à nos ressources humaines. Ce choix garantit un service de qualité, tout en maintenant des tarifs adaptés aux familles et aux usagers, répondant ainsi aux besoins des habitants avec une efficacité et une rigueur sans compromis.

Nous réalisons également de nombreux projets en interne. Par exemple, une partie du mobilier des écoles, de la crèche et de la mairie a été conçue et fabriquée par nos équipes.

En 2024, le remplacement de tous les éclairages publics par des LED sera finalisé. De plus, un candélabre sur deux reste allumé la nuit ce qui conduit notre éclairage nocturne vers un meilleur respect de l'environnement.

Vous le constaterez, nous regardons résolument vers l'avenir, avec des projets innovants en cours, tels que l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et des ombrières photovoltaïques sur les parkings, visant à améliorer notre empreinte écologique tout en générant des économies.

Malgré les contraintes budgétaires, plusieurs grands projets ont été menés à bien :

- ✓ Bassin des Combarons (autofinancé) pour anticiper les risques liés à l'approvisionnement en eau,
- ✓ Poursuite de l'amélioration des réseaux eaux/assainissement (notre taux de rendement est excellent et cité en exemple).
- ✓ Réhabilitation de nos bâtiments communaux pour les rendre moins énergivores : groupe scolaire, salle des fêtes et des sports, crèche et PM (toiture, climatisation, chauffage, isolation) : 3 ,5 millions d'euros.
- ✓ Désimperméabilisation des cours d'écoles, crèche : 345 514,23 euros
- ✓ Entretien des routes et chemins : 250 000 euros par an
- ✓ Sécurisation des 3 « talus de Tressavaou » menacés suite aux diverses intempéries
- ✓ En cours avec prévision d'achèvement avant la fin du mandat et subventionnés à 80 %:
- ✓ Rénovation du Moulin dit de « Pizay » en espace multi culturel : coût 2,4 millions d'euros.
- ✓ Parc paysagé du Pigeonnier coût revu à la baisse : 450 000 euros.

Le financement restant à la charge de la commune environs 20% des sommes engagées, le reste étant subventionné, sera étalé sur plusieurs années, selon l'avancement des travaux, garantissant une gestion équilibrée et maîtrisée.

Yves Le Poulain, adjoint aux finances
Valérie Marcy, maire